



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 3.1 — Bourses pour les étudiants à la maîtrise ou au doctorat pour des projets en lien avec les projets structurants du REPAR 2019-2020

Date limite de dépôt des demandes : 31 janvier 2020 (16 h)

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permettra d'appuyer financièrement des étudiants membres du REPAR pour la réalisation de leur projet de recherche de maîtrise et de doctorat qui démontre une grande pertinence en lien avec l'un des trois projets structurants du REPAR ([projets structurants du REPAR](#)). La mission et les projets structurants ont pour but de répondre à des enjeux de recherche actuels en réadaptation pour les personnes avec une déficience physique et leur environnement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Être membre étudiant du REPAR et avoir un directeur de recherche qui est membre régulier du REPAR
2. Être inscrit à temps complet au Québec dans un programme offrant une formation avancée en recherche menant à l'obtention d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat.
3. Ne pas avoir dépassé le nombre de sessions régulières de son programme d'études (c.-à-d. 6 trimestres à la maîtrise et 12 trimestres au doctorat).
4. Une seule demande par étudiant par cycle d'études pourra être financée.
5. Un membre régulier du REPAR ne peut soutenir la candidature que d'un seul étudiant.

CRITÈRES D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

1. La qualité du dossier de l'étudiant (publications, conférences et présentations ; bourses, prix et distinctions ; dossier universitaire) ;
2. La démonstration que l'étudiant a un rôle prépondérant dans la réalisation du projet ;
3. L'adéquation et la pertinence par rapport à la mission et aux projets structurants du REPAR ;
4. La qualité scientifique du projet ;
5. La faisabilité du projet : ressources humaines et matérielles, échéancier, budget réaliste ;
6. L'encadrement et l'expertise du directeur de recherche ;
7. Le potentiel de retombées du projet pour le REPAR et pour les personnes avec une déficience physique ;



Réseau thématique soutenu par le FRQS

8. La qualité du plan de transfert et d'appropriation des connaissances.

PRÉSENTATION DES DEMANDES

Les demandes de financement dans ce programme sont soumises via la plateforme extranet du REPAR ([soumission des demandes](#)) en remplissant le formulaire du programme et en joignant :

- Un résumé de 200 mots (section du formulaire à remplir sur l'extranet du REPAR)
- Une description du projet (**maximum de 4 pages**, dans un texte à interligne simple en Times New Roman 12, avec marges de 2,54 cm [n'incluant ni le budget ni les références bibliographiques])
- Une copie des relevés de notes complets et incluant les échelles de notation (au verso du relevé)
- Une lettre d'appui du directeur de recherche de l'étudiant décrivant les compétences de l'étudiant pour la recherche et spécifiant comment le projet de l'étudiant s'intègre à sa propre thématique de recherche.

La description du projet doit présenter les éléments suivants :

- Le titre du projet et le domaine de recherche ;
- La problématique et les hypothèses de recherche ;
- Les objectifs de recherche ;
- Les méthodes et analyses ;
- La faisabilité ;
- Le plan de transfert et d'appropriation des connaissances
- Les contributions à l'avancement des connaissances ;
- Un maximum de six (6) références bibliographiques.
- Une démonstration de l'arrimage entre le projet de l'étudiant (ou un des volets de son projet) et un des projets structurants ou objectifs stratégiques du REPAR (1/2 page à 1 page).

Un CV commun canadien, préparé pour le FRQS, de l'étudiant et de son directeur de recherche doit **être joint (ou mis à jour) dans leur profil de membre du REPAR via la zone membre** ([profil extranet](#)). Uniquement ces CV seront pris en compte par le comité d'évaluation. Tout autre CV ne sera pas pris en considération.

Aucun autre document ne sera transmis aux évaluateurs.



Réseau thématique soutenu par le FRQS

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Ce processus sera régulé par la procédure de gestion des conflits d'intérêts en vigueur au sein du REPAR.

Les demandes seront évaluées par un comité de suivi composé de membres de la direction, du comité scientifique, du comité de direction et des membres réguliers du REPAR.

L'admissibilité de la candidature sera déterminée par le président du comité de suivi et le bureau de coordination. Les demandes acheminées au comité de suivi seront toutes admissibles.

Le comité de suivi achemine sa recommandation au comité de direction qui attribue le financement.

Les étudiants qui soumettent leur candidature, qu'ils soient retenus ou non, recevront une rétroaction de leur évaluation du comité de suivi.

MONTANT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse de 5000 \$ maximum. Le versement de la bourse sera conditionnel à la présentation d'une attestation de conformité en éthique émise par un comité d'éthique de la recherche pour le projet de recherche en lien avec les projets structurants du REPAR. L'attestation peut être fournie *a posteriori*, mais dans un délai maximum de quatre mois après la notification d'octroi.

ENGAGEMENT DU RÉCIPiendaIRE

1. Identifier la source de financement (REPAR) lors de présentations ou de publications des résultats du projet pour lequel l'étudiant est financé ;
2. Déposer un rapport scientifique deux (2) après l'octroi de la bourse. Le rapport final devra inclure les retombées scientifiques telles que les abrégés, les communications, les articles et les subventions subséquentes, s'il y a lieu. De plus, le récipiendaire s'engage à communiquer les retombées ultérieures au dépôt de ce rapport et à répondre à toutes demandes d'information du REPAR concernant le projet ;
3. Participer aux activités du REPAR.
4. Réaliser une activité de transfert de connaissances avec le soutien du REPAR.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DEMANDES POUR L'ANNÉE 2019-2020

Les demandes doivent être soumises électroniquement dans l'extranet du REPAR ([soumission en ligne](#)), au plus tard le **31 janvier 2020 à 16 h.**

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter Carole Miéville, coordonnatrice scientifique du REPAR, par courriel (repar.irglm@ssss.gouv.qc.ca) ou par téléphone (514 340 2771).